MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Nièvre

Commune : Alluy

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 20/04/1913

Étendue de la protection : Parois de l'église décorées de peintures murales classement au titre objet

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.